

DEEPWATER HORIZON RESPONSE

**Foire aux questions pour les personnes souhaitant être bénévoles et
participer aux Activités de protection de la nature suite à la marée noire
Service américain de protection des poissons, de la faune et de la flore (US FWS)**

juin 2010

Q1 : Pour quels types d'activités recherchez-vous actuellement des bénévoles ?

R.1 : Actuellement, nous recherchons des bénévoles qualifiés pour différentes activités allant du nettoyage de plage à la réhabilitation de la faune dans le cadre des efforts pour lutter contre la marée noire. Il se peut que l'on fasse appel à d'autres bénévoles ultérieurement selon les dégâts de la marée noire et son emplacement. Nous vous conseillons de surveiller régulièrement la page Web du Commandement unifié pour obtenir des mises à jour sur les types d'aide requis.

(<http://www.deepwaterhorizonresponse.com/go/site/2931/>)

Q2 : Quel type de bénévole spécialisé peut aider directement la faune et la flore touchées dans les Centres de protection de la nature touchée par la marée noire ?

R.2 : Seule l'organisation Tri-State Bird Rescue & Research est autorisée à apporter des soins aux animaux dans le cadre de cet événement. Le besoin le plus urgent consiste maintenant à trouver des éventuels bénévoles qualifiés en tant que paraprofessionnels et possédant au moins 6 mois d'expérience en matière de protection de la nature ainsi qu'une formation minimum HAZMAT de 4 heures et vaccinés contre la rage pouvant apporter leur aide à Tri-State dans les Centres de protection de la nature touchée par la marée noire. Un bénévole paraprofessionnel est défini comme suit :

1. Possède ou travaille directement pour une personne qui possède un permis ou une autorisation en cours de validité pour travailler avec les espèces concernées
2. Est affilié à une organisation de protection de la nature associée au Service Faune et Flore de la Structure de commandement de l'incident (ICS), ou est employé dans une agence d'administration de la nature
3. Est d'accord pour travailler et se conformer aux documents de planification appropriés préparés par le commandement unifié (comme par exemple les plan de sauvegarde du site, plan d'action de l'incident, exigences en matière d'affaires publiques, etc.) et
4. Possède des connaissances pratiques et une expérience d'au moins 3 mois du protocole général, des procédures et des dangers de sécurité liés aux espèces en question qu'il rencontre.

De plus, les infirmières inscrites à la formation BP sont également des bénévoles favorisés pour travailler dans les centres de protection de la nature.

Q3 : Qui dois-je contacter si je suis disponible et que je possède les compétences requises ?

R3 : Veuillez envoyer vos questions concernant l'aide que vous pouvez apporter à la protection de la nature à fw4ppc@fws.gov ou appeler le 404/679-7049. Votre message doit comporter vos nom, adresse avec la ville et l'État, numéro de téléphone (téléphone portable et autres numéros), e-mail, distance maximum que vous êtes prêt(e) à voyager ainsi que les dates et la durée de votre

disponibilité et si vous avez une expérience spécialisée avec certaines espèces comme par exemple les échassiers, rapaces, oiseaux marins pélagiques, oiseaux aquatiques, etc. Il serait également bon d'indiquer si vous êtes vétérinaire, vétérinaire aviaire, technicien vétérinaire ou réhabilitateur expérimenté.

Q4 : Existe-t-il une formation spéciale requise pour devenir bénévole suite à la marée noire pour nettoyer les plages, étudier les oiseaux ou si je suis paraprofessionnel qualifié en matière de protection de la nature ?

R4 : Oui, BP demande à tous les bénévoles qui veulent agir contre la marée noire et paraprofessionnels de suivre une formation de sécurité sur un site de formation de la région de la Côte du Golfe. Veuillez contacter le numéro d'assistance de formation au 1-866-647-2338 pour en savoir davantage sur la liste des classes et les inscriptions.

Ou, si vous préférez, vous pouvez également suivre une formation de sécurité BP en ligne en allant sur la page <https://www2.virtualtrainingassistant.com/BPPublic/wc.dll?learner~cmenu> . Vous devez réussir le test à la fin du cours et obtenir au moins 80% (vous aurez la possibilité de faire le test trois fois). Veuillez imprimer le certificat et le prendre avec vous si vous devez vous présenter à un Centre de sauvegarde de la nature mazoutée ou sur un autre site. Si vous rencontrez des problèmes informatiques, vous pouvez également appeler le service d'assistance de formation indiqué ci-dessus.

Q5 : J'aimerais être bénévole pour apporter mon aide contre la marée noire mais je ne possède pas actuellement de formation spécialisée. Comme puis-je faire pour devenir bénévole ?

R5 : La Louisiana Serve Commission aide à mobiliser et former des bénévoles pour lutter contre la marée noire. Une opération de nettoyage agressif est en cours pour sécuriser la source de la fuite, récupérer le pétrole déversé et protéger les sites environnementaux sensibles. Le pétrole est une substance toxique et dangereuse si elle n'est pas maniée correctement. Seules des personnes spécialement formées peuvent la nettoyer et l'éliminer. Vous devez être âgé(e) d'au moins 18 ans, pouvoir suivre des instructions écrites et orales, satisfaire aux exigences de formation et aux exigences physiques que demande le poste.

Si vous souhaitez recevoir une formation spécialisée pour participer au nettoyage, veuillez vous inscrire sur le site www.volunteerlouisiana.gov ou appeler le 1-866-448-5816 pour avoir des informations sur les autres postes de bénévoles identifiés.

Veuillez également remarquer que seul le Commandement unifié possède l'autorité juridique de faire appel à des bénévoles dans une région touchée par la marée noire. Vous trouverez des informations récentes concernant les efforts de nettoyage de la marée noire ainsi que les postes de bénévoles sur : <http://www.deepwaterhorizonresponse.com/go/site/2931/>. Les décisions du Commandement unifié en matière de recrutement, formation et déploiement des bénévoles dépendent du site, de l'ampleur de la marée noire, des stratégies de nettoyage appropriées et des considérations de sécurité.

Vous pouvez également vous inscrire en ligne si vous êtes résident(e) de l'un des États de la Côte du Golfe, en allant sur leur site Web :

- Alabama : <http://www.servealabama.gov/2010/default.aspx>
- Floride : <http://www.volunteerfloridadisaster.org/>
- Louisiane : <http://www.volunteerlouisiana.gov/>
- Mississippi : <http://www.volunteermisississippi.org/1800Vol/OpenIndexAction.do>

De plus, la National Audubon Society apporte son aide en prenant également les inscriptions de bénévoles. Vous trouverez les informations concernant l'inscription sur : http://www.audubonaction.org/site/Survey?ACTION_REQUIRED=URI ACTION_USER_REQUESTS&SURVEY_ID=3400.

Q6 : J'habite près d'un Refuge national de protection de la nature sur la Côte du Golfe et j'aimerais apporter mon soutien en matière de lutte contre la marée noire. Que puis-je faire pour devenir bénévole ?

R6 : Plusieurs refuges nationaux de protection de la nature sur la Côte du Golfe, en Louisiane, Alabama et Floride possèdent des programmes actifs de bénévoles et groupes d'Amis. Si vous souhaitez vous porter volontaire pour héberger des groupes de personnel et d'Amis, veuillez contacter le refuge le plus proche pour en savoir davantage et connaître les opportunités actuelles. Vous trouverez votre refuge le plus proche en allant sur : <http://www.fws.gov/southeast/refuges/refuges-by-state.html#choose>

Q7 : Je suis membre d'un Groupe d'Amis ou je suis bénévole dans un Refuge national de protection de la nature qui se trouve sur la Côte du Golfe. Comment puis-je contribuer aux efforts de lutte contre la marée noire du FWS ?

R7 : Le FWS apprécie énormément le soutien que nos groupes d'Amis et bénévoles fournissent depuis plusieurs années. Nous vous conseillons de vous adresser au responsable du refuge ou au personnel pour savoir comment vous pouvez apporter votre aide si les employés FWS sont temporairement envoyés pour lutter contre la marée noire. Vous pouvez également contacter les refuges sur la Côte du Golfe et discuter des besoins avec le coordinateur des bénévoles.